

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 7 février 2025 à 20h00 selon convocation en date du 3 février 2025

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - MICHOUX - VERNIENGÉAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M. BUSSIERE.

Absents excusés : M BRAZ (a donné procuration à Monsieur BUSSIERE)
M BOUILHAC (a donné procuration à Madame MINARD)

Secrétaires de séance : Mme VIGNAL et M VINCENT

Délibération N°2025-003 : Aliénation de la parcelle ZK 194 à Peyroux

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la demande de Monsieur et Madame PAYS, pour le rachat d'une parcelle de terrain située à Peyroux.

Considérant le plan de division foncière réalisé par la société AGE en date du 21 Novembre 2024 ;
Considérant la délibération N°2024-025 en date du 5 avril 2024 , approuvant le principe de cette cession.

Monsieur le Maire demande aux membres de l'Assemblée de bien vouloir statuer définitivement sur cette aliénation

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Acceptent de vendre cette parcelle de terrain cadastrée section ZK, N° 194 à Monsieur Daniel PAYS et Madame Dominique PAYS pour une surface de 104 m² ;
- Définissent le prix de vente de cette parcelle à 1 € le m² soit un montant total de 104 € TTC
- Précisent que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur ;
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tout acte découlant de la présente, et permettant de mener à bien cette affaire.

Membres	12
Présents	10
Représentés	2
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Maire de LIGINIAC, le 7 février 2025.
Au registre sont les signatures

Envoyé en préfecture le 12/02/2025
Reçu en préfecture le 12/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 019-211911300-20250207-DCM2025003-DE

Berser
Levrault

